

# DÉCLARATION DES MAIRES AFRICAINS SUR *le changement climatique*



Formulée lors du Congrès sur les solutions locales pour le climat de l'Afrique 2011 (LOCS 2011) qui s'est tenu du 27 février au 3 mars 2011 au Cap en Afrique du Sud.

## Préambule

1. Nous fondant sur et renforçant la **'Déclaration des Gouvernements locaux africains concernant le changement climatique'** qui est issue du document de travail du Sommet climatique pré-Copenhague, du 29 au 31 juillet 2009 à Tshwane en Afrique du Sud, organisé par ICLEI Afrique - les Gouvernements locaux pour un futur durable; CGLUA et d'autres partenaires.
2. Nous, les gouvernements locaux cités ci-dessous en Annexe 1, nous étant rassemblés à l'occasion du Congrès pour les solutions locales pour le climat de l'Afrique 2011 (LOCS 2011), organisé par ICLEI Afrique et soutenu par CGLUA et d'autres partenaires, nous publions la **'Déclaration des maires africains sur le changement climatique'** pour souligner les préoccupations principales des collectivités locales africaines en perspective de la 17ème Conférence des parties (COP 17) de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).
3. En nous inspirant des symboles culturels Adinkra d'Afrique de l'Ouest (symbolisant la grandeur, le charisme, le leadership, la divinité de la Terre-Mère, la coopération, l'interdépendance, l'adaptabilité, la connaissance et l'éducation continue). Ils ont sous-tendu nos débats au LOCS 2011.
4. En appelant la Ville de Durban, au nom des gouvernements locaux d'Afrique, de leurs associations et de leurs partenaires à présenter cette déclaration lors de la session de haut niveau de la COP 17 de la CCNUCC qui se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, fin 2011.
5. En appelant la ville de Durban, hôte de la COP 17 de la CCNUCC, et Le Cap, hôte du Congrès LOCS 2011 et tous les gouvernements locaux d'Afrique à s'engager à utiliser leurs bons offices et leurs réseaux afin d'assurer l'adoption par la COP 17 des préceptes de cette déclaration et leur mise en œuvre immédiate et continue.
6. Endossant les efforts régionaux et mondiaux continus de plaidoyer et de sensibilisation par ICLEI – les Gouvernements locaux pour un futur durable en partenariat avec CGLU et d'autres au nom des communautés, des collectivités locales, et des municipalités.
7. Tenant compte des progrès réalisés dans le contexte des négociations climatiques mondiales, particulièrement à Cancún à l'occasion de la COP 16 de la CCNUCC où les gouvernements locaux ont été officiellement reconnus comme partie prenante gouvernementale- clé dans la lutte contre le réchauffement climatique mondial.
8. En se félicitant des nombreuses mentions des gouvernements locaux dans la décision de la COP 16 de la CCNUCC sur "Les Résultats du travail du Groupe d'experts sur les actions de coopération à long-terme sous la convention GTA - LCA".
9. En demandant à ICLEI Afrique et CGLUA de coordonner davantage la mobilisation des collectivités locales africaines pour appuyer cette déclaration en perspective de la COP 17 de la CCNUCC en partenariat avec nos réseaux nationaux et régionaux.

Un accord climatique  
mondial solide et  
complet post-2012



Copenhague 2009  
COP 15 de la CCNUCC

Cancun 2010  
COP 16 de la CCNUCC

Durban 2011  
COP 17 de la CCNUCC

# Déclaration

1. Reconnaissant la vulnérabilité particulière du continent africain, entre autres les zones littorales, rurales et urbaines, aux impacts du changement climatique, selon les conclusions des rapports d'évaluation, des recherches locales et internationales, et selon des expériences sur le terrain du Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GEICC).
2. Acceptant que les défaillances africaines sont exacerbées par une grande pauvreté et une capacité d'adaptation limitée.
3. Acceptant que les défaillances se présentent sous différentes formes au sein des régions géographiques et des groupes sociaux, en particulier dans les groupes marginalisés.
4. Acceptant que le continent africain connaît l'urbanisation la plus rapide, et que nos centres urbains sont sujets à des pressions de développement considérables. Ils sont en première ligne des réponses au changement climatique.
5. Reconnaissant le besoin critique de compétences des gouvernements locaux, des mandats légaux, des politiques cadres et des intervenants pour répondre au changement climatique, en particulier dans le domaine de la planification spatiale, de l'aménagement urbain et la pondération de catastrophes.
6. Reconnaissant que la circonscription de la collectivité locale est un partenaire crucial dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui doivent être atteints dans un contexte climatique changeant.
7. Reconnaissant les besoins importants actuels et futurs d'infrastructures africaines, et leur rôle dans l'atténuation de la pauvreté et le développement économique.
8. Acceptant que, selon le Quatrième rapport d'évaluation du GEICC, une hausse de 2 degrés Celsius de la température sera particulièrement néfaste pour l'Afrique, car les scientifiques anticipent une diminution des rendements agricoles allant jusqu'à 50% en 2020.
9. Reconnaissant que le continent africain n'a contribué que très peu à ce jour aux problèmes induits par les émissions anthropogéniques, et qu'il n'est donc responsable que d'une faible proportion d'émissions de carbone.
10. Reconnaissant que la science prouve que même les stratégies d'atténuation agressives n'élimineront pas les besoins mondiaux d'adaptation aux changements climatiques. Au plus le délai de mise en place des stratégies d'atténuation des changements climatiques s'allonge, au plus les besoins d'adaptation grandiront, ainsi que la nécessité de plus grandes capacités de récupération après une catastrophe.
11. Reconnaissant qu'à ce jour, le continent africain, et en particulier les gouvernements locaux, n'ont pas bénéficié de façon proportionnelle des mécanismes de financement pour l'adaptation du changement climatique existants.

## Nous appelons les parties prenantes de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) à

1. Produire un accord cadre climatique global équitable et complet "Mesurable, Rapportable et Vérifiable" (MRV) à Durban à l'occasion de la COP 17 de la CCNUCC.
2. Reconnaître les collectivités locales africaines comme des partenaires essentiels dans la mise en œuvre des actions liées au changement climatique.
3. Construire et développer une approche juste et pro-pauvre dans le cadre d'une réponse globale au réchauffement climatique.
4. S'engager visiblement, avec des moyens adéquats, au niveau local, dans des politiques d'adaptation proportionnelles aux impacts et coûts anticipés résultant des changements climatiques.
5. Établir une structure d'adaptation qui soit flexible, accessible, en faveur du développement durable sur le long terme, et qui réponde aux réalités des gouvernements locaux africains et à leurs différentes caractéristiques régionales.
6. S'engager à des objectifs ambitieux de réductions d'émissions MRV pour les pays développés.
7. Initier un processus avec des objectifs prudents d'émissions pour les pays en voie de développement en et qui reflètent les niveaux de développement locaux et les futurs besoins de croissance.
8. S'engager à inclure les programmes de villes entières dans le Mécanisme de développement propre (MDP) et à simplifier ce mécanisme dans la promotion de l'accès et de la participation des collectivités locales.
9. Soutenir l'important potentiel de croissance économique verte à faible consommation de carbone qu'a l'Afrique, en particulier au sujet des opportunités locales de création d'emplois.

10. Établir un cadre de transfert de technologies et de renforcement des capacités (dans toutes les directions) qui permette aux gouvernements locaux africains d'avoir accès aux avancées scientifiques et technologiques des pays industrialisés.
11. Donner plus d'importance aux systèmes et aux approches des connaissances indigènes et traditionnelles dans les réponses aux changements climatiques.
12. Soutenir l'autonomisation et l'acquisition de compétences des gouvernements locaux africains, en tant que zones d'échanges principales pour la mise en action des solutions au changement climatique.
13. Soutenir les collectivités locales africaines, tout en reconnaissant les solutions et les initiatives locales qui sont déjà en place.
14. Soutenir l'inclusion des approches fondées sur l'écosystème au sein du cadre global d'adaptation au climat.
15. Insister sur la valeur du rôle de l'écosystème dans la stabilisation du climat, et mettre en place des actions qui garantissent que les écosystèmes sains soient une composante importante d'un cadre global d'atténuation.
16. Reconnaître l'eau comme le premier vecteur par lequel le changement climatique influence les modes de vie, la sécurité et le bien-être des sociétés.
17. Affirmer le besoin d'une compensation totale et résiduelle des risques dans le contexte du changement climatique.

## Engagements

Dans nos réponses aux défis posés par le changement climatique, nous bénéficierons de partenariats et nous nous engageons à :

1. Placer au premier plan les réponses au changement climatique dans les politiques des gouvernements locaux, à travers des engagements politiques de haut niveau et des mécanismes de politiques et institutionnels favorables.
2. Reconnaître le Pacte de la ville de Mexico et le Registre climatique des Villes carbonn comme mécanisme de réponse efficace des gouvernements locaux aux actions climatiques mesurables, rapportables et vérifiables (MRV).
3. Lutter pour des accords continentaux et mondiaux entre les gouvernements locaux et sous-nationaux qui reconnaissent et reflètent le principe de responsabilité partagée, mais différencié, par rapport au changement climatique.
4. Œuvrer en faveur de l'inversion des mécanismes de financement des problèmes climatiques qui requièrent un cadrage des projets d'atténuation et d'adaptation selon les règles des bailleurs de fonds, permettant aux villes d'optimiser leurs projets d'infrastructures locaux selon leurs conditions et besoins locaux exceptionnels, en adaptant les règles des institutions financières pour prendre en considération le financement des projets conçus localement.
5. Utiliser, s'inspirer de et partager les connaissances indigènes dans la recherche de solutions à la crise climatique globale.
6. Promouvoir l'autonomisation, la participation, l'implication et la contribution des communautés locales aux réponses au changement climatique, y compris les groupes marginalisés.
7. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation localisées à moyen et à long terme, des plans de développement à faible émission de carbone et des actions économiques « vertes » qui touchent la pauvreté et les besoins de développement.
8. Placer les réponses au changement climatique au premier plan des facteurs influençant les prises de décision locales, les opérations quotidiennes, l'aménagement et le développement, les systèmes financiers et les allocations de ressources humaines.
9. Mettre en place des systèmes de données localisés et à long terme des niveaux de référence des émissions de carbone et des impacts climatiques. En garder trace dans le Registre climatique des Villes carbonn.
10. Reconnaître et valoriser les écosystèmes à toutes les échelles pour leur contribution à la stabilisation du climat.
11. Relancer sans cesse les gouvernements locaux et nationaux à travers le monde, les communautés locales et les autres acteurs au sujet du changement climatique pour des solutions intégrées pour le climat et pour favoriser le développement durable de l'Afrique.
12. Reconnaître le besoin de nous engager rapidement en apportant des solutions plus radicales aux villes et aux communautés qui s'adaptent au changement climatique.



## Local Climate Solutions for Africa 2011

### Congrès sur les solutions locales pour le climat de l'Afrique 2011 (LOCS 2011)

(27 février – 3 mars 2011, Le Cap, Afrique du Sud)

Le Congrès sur les solutions locales pour le climat de l'Afrique 2011 (LOCS 2011) fut le premier congrès africain sur le réchauffement climatique à se tenir sous l'égide d'ICLEI Afrique, et du programme Leadership urbain pour un futur durable en Afrique (ULAS). Le Congrès, qui fut co-organisé par ICLEI- les Gouvernements locaux pour un futur durable et la Ville du Cap et soutenu par un grand nombre de partenaires, a attiré 380 participants provenant de plus de 50 villes africaines. Les maires et les officiels de haut niveau de plus de 25 pays d'Afrique occidentale, orientale, centrale et australe, y compris des représentants- clés des gouvernements locaux et nationaux étaient présents. Le Congrès LOCS 2011 a été stratégiquement programmé en amont des négociations sur le climat mondial à venir (lors de la 17ème COP de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP 17 – CCNUCC) qui aura lieu plus tard cette année à Durban. Un succès significatif de LOCS2011 fut la rédaction et l'adoption de La Déclaration 2011 des maires africains sur le changement climatique. Dans les mois précédant la COP 17, cette Déclaration 2011 des maires africains sur le changement climatique 2011 sera mise en avant par la ville de Durban (qui hébergera la COP 17) et la Ville du Cap (qui a hébergé le Congrès LOCS 2011) et par d'autres, et sera présentée aux pays et à la communauté internationale à l'occasion de la COP 17 de la CCNUCC.



**ICLEI – Les Gouvernements locaux pour un futur durable**, ICLEI est une association mondiale en pleine croissance et largement reconnue composée de plus de 1220 villes, gouvernements provinciaux et leurs associations, dans 70 pays. ICLEI joue un rôle primordial en conviant les gouvernements locaux dans différents forums internationaux ou des forums des Nations Unies liés au développement durable. Sur le terrain, ICLEI offre un grand choix de formations, de projets, d'outils de construction pour les villes et pour la planification locale de la durabilité. ICLEI offre aussi des programmes de mise en place, d'échanges, de partage de bonnes pratiques, et souhaite bâtir des leaderships et des réseaux dans un contexte urbain – Tout pour rendre les villes, petites et grandes, plus durables, plus résilientes et plus efficaces partout sur la Terre.



United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

### **Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)**

Créée en mai 2004, cette organisation est la voix unifiée des gouvernements locaux et le défenseur de l'autonomie locale démocratique. Les villes et associations membres de CGLU sont présentes dans 136 Etats membres des Nations Unies et à travers les sept régions du monde - Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Eurasie, Moyen-Orient et Asie de l'Ouest, Amérique latine et Amérique du Nord. Plus de 1 000 villes et régions sont membres directs de CGLU, ainsi que 112 associations nationales.

## **Annexe 1.** Congrès LOCS 2011 : les gouvernements locaux africains participant et leurs associations

- Municipality of Cotonou, Benin • Commune De Ouagadougou, Burkina Faso • Municipality of Bujumbura, Burundi • Bafut Council, Cameroon • Tinto Council, Cameroon • Communaute Urbaine De Yaoundé, Cameroon • Kinshasa, DRC • City of Libreville, Gabon
- Yendi Municipality, Ghana • Accra Metropolitan Assembly, Ghana • Blantyre City Council, Malawi • Mairie Du District Bamako, Mali • Moka Flacqe District Council, Mauritius • Municipal Council of Port Louis, Mauritius • Maputo Municipal Council, Mozambique
- Municipal Council of Xai-Xai City, Mozambique • Municipality of Walvis Bay, Namibia • Municipality Swakopmund, Namibia • Lagos State Government, Nigeria • Federal Capital Territory Abuja, Nigeria • Nyabihu District, Rwanda • Kampala City Council, Uganda
- Kumasi Metropolitan Assembly, Ghana • Entebbe Municipal Council, Uganda • Ville De Dakar, Senegal • City of Cape Town, South Africa
- Saldanha Bay Municipality, South Africa • Chris Hani District Municipality, South Africa • Capricorn District Municipality, South Africa • City of Johannesburg, South Africa • Cape Winelands District Municipality, South Africa • City Of Ekurhuleni, South Africa • Sedibeng District Municipality, South Africa • Hessequa Municipality, South Africa • eThekweni Municipality, South Africa
- Nelson Mandela Bay Municipality, South Africa • Motheo District Municipality, South Africa • Sol Plaatje Municipality, South Africa • Steve Tshwete Municipality, South Africa • Mbombela Municipality, South Africa • Msunduzi Municipality, South Africa
- Buffalo City Municipality, South Africa • Dar es Salaam City Council, Tanzania • Temeke Municipal Council, Tanzania • Kasese District Local Government, Uganda • Kampala City Council, Uganda • Lusaka City Council, Zambia • Chongwe District Council, Zambia
- City Of Harare, Zimbabwe • Bulawayo City Council, Zimbabwe • South African Local Government Association (SALGA) • Botswana Local Government Association (BALA) • National Association of Local Authorities of Ghana (NALAG) • Rwandese Association of Local Government Authorities (RALGA) • Association of Local Government Authorities of Kenya (ALGAK) • Urban Councils Association of Zimbabwe (UCAZ) • National Association of Local Governments in Benin • Freetown City Council, Sierra Leone • Municipality of Addis Ababa, Ethiopia • City of Rabat, Morocco • Municipality of Nioro du Rip, Senegal